



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

N° Spécial

15 mai 2024

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 15 mai 2024

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ	Page
DCL/BRGE n°2024-194	13.05.2024	Arrêté préfectoral instituant une commission de recensement des votes dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024	3
DCL/BRGE n°2024-195	13.05.2024	Arrêté préfectoral instituant trente-et-une commissions de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine dans le cadre de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024	4

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau de la réglementation générale et des élections

Arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2024–194 en date du 13 mai 2024 instituant une commission de recensement des votes dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L 175 et R107 ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet des Hauts-de-Seine – M. HOTTIAUX (Laurent) ;

Vu le décret n°2024 – 226 en date du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL-BRGE n° 2024 – 171 en date du 24 avril 2024 retardant l'heure de clôture du scrutin pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu la désignation de monsieur le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 19 avril 2024 ;

Vu l'ordonnance n°191/2024 de monsieur le premier président de la cour d'appel de Versailles en date du 2 mai 2024 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Dans le cadre de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024, il est institué une commission de recensement des votes pour le département des Hauts-de-Seine, composée comme suit :

Président : monsieur Benoist Hurel, 1^{er} vice-président ;

Présidente suppléante : madame Chantal Ihuellou-Levassort, 1^{ere} vice-présidente ;

Membres :

- madame Rita Demblon-Pollet, conseillère départementale des Hauts-de-Seine ;
- monsieur Jean-Pierre de Cours, directeur de la citoyenneté et de la légalité à la préfecture des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 2 :

La commission siègera à la préfecture des Hauts-de-Seine – salons d'honneur du 1^{er} étage – 167/177, avenue Joliot Curie – 92000 Nanterre – le dimanche 9 juin 2024 à partir de 23h.

ARTICLE 3 :

Les représentants des listes de candidats pourront assister aux travaux de la commission et demander, éventuellement, l'inscription au procès-verbal de leurs observations.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ainsi que monsieur le président de la commission de recensement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine.

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire général
Signé
Pascal GAUCI

Arrêté préfectoral DCL-BRGE n° 2024–195 en date du 13 mai 2024 instituant trente-et-une commissions de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine dans le cadre de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024

**Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral et notamment ses articles L.85-1, R.93-1 à R.93-3 ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet des Hauts-de-Seine – M. HOTTIAUX (Laurent) ;

Vu le décret n°2024 – 226 en date du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL-BRGE n° 2024 – 171 en date du 24 avril 2024 retardant l'heure de clôture du scrutin pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu l'ordonnance n°192/2024 en date du 2 mai 2024 de monsieur le premier président de la Cour d'Appel de Versailles ;

Considérant que, dans le cadre de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024 et conformément aux dispositions de l'article L85-1 du code électoral, une commission de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine doit être instituée dans les communes de plus de 20 000 habitants ;

Considérant que les communes d'Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Clichy-la-Garenne, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, la Garenne-Colombes, le Plessis-Robinson, Levallois-Perret, Malakoff, Meudon, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres, Suresnes, Vanves, Villeneuve-la-Garenne ont plus de 20 000 habitants ;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Dans le cadre de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024, il est institué trente-et-une commissions de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine dans les communes d'Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Clichy-la-Garenne, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, la Garenne-Colombes, le Plessis-Robinson, Levallois-Perret, Malakoff, Meudon, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres, Suresnes, Vanves, Villeneuve-la-Garenne.

ARTICLE 2 :

Les trente-et-une commissions de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine dans le cadre de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024 sont composées comme suit (Les secrétaires suppléants pour chaque arrondissement sont désignés en annexe du présent arrêté) :

1) Commune d'Antony

- Président : monsieur Nicolas Baietto, vice-président ;
- Présidente suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Caroline Jardin, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Delphine Amar.

La commission siègera dans la petite salle des commissions au 1^{er} étage de la mairie, sise place de l'hôtel de ville, à Antony.

Téléphone : 01.40.96.31.29 – 06.58.72.75.95

2) Commune Asnières-sur-Seine :

- Présidente : madame Emma Andrieu, juge des enfants ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Leclercq-Frutos, juge ;
- Membre : monsieur Thomas Pêcheur, commissaire de justice ;

- Membre suppléant : Françoise Bussière-Pierre, Notaire ;
- Secrétaire : monsieur Frédéric Dupont-Bolle.

La commission siègera à l'hôtel de ville sis 1 place de l'Hôtel-de-Ville, salon n°1 en rez-de-jardin à Asnières-sur-Seine.

Téléphone : 01.41.11.16.20 – 06.20.33.13.83

3) Commune de Bagneux :

- Président : monsieur Sizaire Vincent, vice-président ;
- Présidente suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Gisèle-Aimée Milandou, avocate ;
- Membre suppléante : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Lydie Cherot-Atzori.

La commission siègera à l'hôtel de ville sis 57 avenue Henri Ravera, à Bagneux.

Téléphone : 01 42 31 60 66 - 60.61- 06.09.61.27.56

4) Commune de Bois-Colombes :

- Président : monsieur Thomas Bothner, vice-président ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Leclercq-Frutos, juge ;
- Membre : madame Sybella Nibert, Notaire ;
- Membre suppléant : Françoise Bussière-Pierre, notaire ;
- Secrétaire : madame Kanteba Traore.

La commission siègera à l'hôtel de ville sis 15 rue Charles Duflos, à Bois-Colombes.

Téléphone : 01 41 19 83 12/ 06.09.74.19.58.

5) Commune de Boulogne-Billancourt :

- Présidente : madame Sona Elotmany, juge ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Aymerix Mazari, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : monsieur Rémi Lafon-Puyo.

La commission siègera en salle des commissions au 1^{er} étage de l'hôtel de ville sis 26 avenue André Morizet, à Boulogne-Billancourt.

Téléphone : 06.78.91.67. 91/06.42.33.63.10

6) Commune de Bourg-la-Reine :

- Présidente : madame Camille Beunas, juge ;
- Président suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Didier Richard, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Houda Njeim.

La commission siègera à l'Espace Les Colonnes sis 51 boulevard du Maréchal Joffre, à Bourg-la-Reine. Téléphone : 06.34.18.42.94

7) Commune de Chatenay-Malabry :

- Présidente : madame Clémence Bizet, vice-présidente ;
- Présidente suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Apolline Madjo-Zale, avocate ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Lidia Xhuveli.

La commission siègera à l'hôtel de ville, sis 26 rue du Docteur Le Savoureux, à Châtenay-Malabry. Téléphone : 01 46 83 45 47/ 06.15.88.48.10

8) Commune de Châtillon :

- Présidente : madame Merini Seryane, vice-présidente ;
- Présidente suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Fatiha Bekadja, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Caroline Boultouak.

La commission siègera à la mairie sise 1 place de la Libération, à Châtillon.
Téléphone : 01 42 31 82 21/ 82-22 / 06.13.56.99.59

9) Commune de Clamart :

- Président : monsieur Jean-Baptiste Tavant, juge ;
- Présidente suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Nadia Falfoul, avocate ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Zohra Dihaji.

La commission siègera au centre administratif, sis 1-5 Avenue Jean-Jaurès, à Clamart.
Téléphone : 01.46.62.35.20 / 35-24 / 06.10.05.76.83 – 06.84.77.68.02

10) Commune de Clichy-la-Garenne :

- Président : monsieur Sylain Thonier, juge placé ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : monsieur Julien Binard, notaire ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : madame Sandrine Decorse.

La commission siègera au bureau n°50 au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville sis 80 Boulevard Jean Jaurès, à Clichy.
Téléphone : 01.84.11.73.14 – 06.15.73.81.83

11) Commune de Colombes :

- Présidente : madame Caroline Crochard, vice-présidente ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : madame Jessica Mourer, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : madame Fathia Yousfi.

La commission siègera au service courrier de l'hôtel de ville sis place de la République, à Colombes. Téléphone : 06 10 34 77 96 - 06.15.16.17.43 - 01.47.60.80.47.

12) Commune de Courbevoie :

- Présidente : madame Agathe Heitz, juge ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : Madame Nathalie Rouiller-Geanty, notaire ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : monsieur Ben Dehili.

La commission siègera à la mairie sise place de l'Hôtel de Ville, 92400 Courbevoie.
Téléphone : 01.71.05.72.53 – 06.19.25.12.39

13) Commune de Fontenay-aux-Roses :

- Présidente : madame Marie-Pierre Bonnet, vice présidente ;
- Présidente suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Jean-Laurent Emod, avocat ;
- Membre suppléant : madame Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : monsieur David Lolo.

La commission siègera à l'hôtel de ville sis 75 rue Bouciaut à Fontenay-aux-Roses.
Téléphone : 01 41 13 21 95 - 06 15 77 42 26

14) Commune de Gennevilliers :

- Présidente : madame Elsa Carra, juge ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : madame Fabienne Laval, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : monsieur Habibe Dogru.

La commission siègera à la mairie sise 177 avenue Gabriel Péri, à Gennevilliers.
Téléphone : 01 40 85 66 17 / 63.79 – 06.18.37.14.20 – 06.23.61.70.29

15) Commune d'Issy-les-Moulineaux :

- Présidente : madame Valentine Laurent, juge ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : madame Justine Binet, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : monsieur Nassim Asmaa.

La commission siègera au centre administratif municipal sise 47 rue du Général Leclerc, à Issy-les-Moulineaux.
Téléphone : 01 41 23 85 21 / 85.58 – 07.68.29.29.31 – 06.71.05.92.25

16) Commune de La Garenne-Colombes :

- Présidente : madame Caroline Kalis, vice présidente ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : madame Emmanuelle Oliveira, notaire ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : madame Farida Malki.

La commission siègera au service Etat civil de la mairie sise 68 boulevard de la République, à La Garenne-Colombes.

Téléphone : 01 72 42 40 74- 06.72.35.18.21

17) Commune du Plessis-Robinson :

- Présidente : madame Valérie Clarissou, vice-présidente ;
- Présidente supplante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Angélique Dellevi-Edimo, avocate ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : monsieur Jérôme Gyssels-Bazzo.

La commission siègera au centre administratif municipal, sis 3 rue de la mairie, au Plessis-Robinson. Téléphone : 01 46 01 43 03 – 06.09.80.24.53.

18) Commune de Levallois-Perret :

- Président : monsieur Quentin Siegrist, vice-président ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : monsieur Fabien Tommasone ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : madame Aurélie Rodanet.

La commission siègera à la Galerie Voltaire, au 2^{ème} étage de la mairie sise place de la République, à Levallois-Perret.

Téléphone : 01.49.68.30.91 / 30.14 – 06.47.65.61.56 – 06.89.95.70.61

19) Commune de Malakoff :

- Présidente : madame Emmanuelle Ducos, vice présidente ;
- Présidente supplante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Mohamed Chehat, avocat ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Madani Amoura.

La commission siègera à la mairie sise 1 place du 11 novembre, à Malakoff.

Téléphone : 06.21.93.67.67 - 06.13.13.74.08

20) Commune de Meudon :

- Présidente : madame Alix Fleuriet, vice-présidente ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : madame Caubel Sophie, avocate ;
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : madame Emma Dauvergne.

La commission siègera à la mairie sise 6 avenue Le Corbeiller, à Meudon.

Téléphone : 01 41 14 80 79- 06 72 13 09 36.

21) Commune de Montrouge :

- Présidente : madame Françoise Beyls, première vice-présidente adjointe ;
- Présidente supplante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Billie Goldstein, avocate ;

- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : madame Mounira Harkati.

La commission siègera dans le box 4, au rez-de-chaussée du centre administratif, sis rue Edmond Champeaud, à Montrouge.

Téléphone : 01 46 12 72 41- 06 24 69 19 83

22) Commune de Nanterre :

- Président : monsieur Clément Clochet, vice-président ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : madame Jennyfer Pilotin, avocate ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : madame Chantal Durimele-Colzin.

La commission siègera à l'hôtel de ville, sis 1 Place du 27 mars 2002, à Nanterre.

Téléphone : 01.47.29.51.04 /51.05 /52-71 - 06 80.23.78.92. – 06.25.78.05.84 – 06.33.18.59.14

23) Commune de Neuilly-sur-Seine :

- Présidente : madame Monia Taleb, vice-présidente ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : madame Elsa Bagarry,
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : madame Messaouda Lebbihi.

La commission siègera au service des élections au 1^{er} étage de l'aile droite de la mairie, sise 96 avenue Achille Peretti, à Neuilly-sur-Seine.

Téléphone : 01 40 88 89 60 – 06 23 86 51 85.

24) Commune de Puteaux :

- Président : monsieur Olivier Rousseau, vice-président ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Guy Durand, notaire ;
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : madame Agnès Baud.

La commission siègera salle 1-44, au 1^{er} étage de la mairie, sise 131 rue de la République, à Puteaux. Téléphone : 01 46 92 93 93 – 06 99 07 77 72.

25) Commune de Rueil-Malmaison :

- Président : monsieur Paul Marion-Gaber, vice-président ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : madame Charlotte Priolet-Ripoche, notaire ;
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : monsieur Henri Perrin.

La commission siègera au bureau de vote 1 centralisateur à l'hôtel de ville, sis 13 boulevard du Maréchal Foch, à Rueil-Malmaison.

Téléphone : 01 47 32 66 46 / 66.61 - 06.22.97.17.59 – 06.19.46.95.98

26) Commune de Saint-Cloud :

- Président : monsieur Sébastien Hauger, vice-président ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Etienne Poulet, commissaire de justice ;
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : madame Viviane Tel.

La commission siègera à la mairie sise 13 Place Charles de Gaulle, à Saint-Cloud.
Téléphone : 06.64.02.00.63 - 06.74.55.82.07

27) Commune de Sceaux :

- Président : monsieur Hugo Georges, juge placé ;
- Présidente suppléante : madame Emmanuelle Cimamonti, vice-présidente ;
- Membre : madame Audrey Maurel, commissaire de justice ;
- Membre suppléant : madame Carole Léger, notaire ;
- Secrétaire : monsieur Johan Gailis.

La commission siègera à l'hôtel de ville sis 122 rue houdan, à Sceaux.
Téléphone : 01 41 13 33 50 - 06 22 44 56 84 – 06 60 90 79 31

28) Commune de Sèvres :

- Présidente : madame Vanessa Selmi, vice-présidente ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Olivier Jamet, notaire ;
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : madame Sandra Cazor.

La commission siègera à la mairie sise 54 Grande Rue à Sèvres.
Téléphone : 01 41 14 11 00 – 06.12.09.00.67

29) Commune de Suresnes :

- Présidente : madame Anne-Cécile Lachal, vice-présidente ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Thomas Thuet, commissaire de justice ;
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : madame Friot Lauriane.

La commission siègera en salle Bréasson à l'hôtel de ville sis 2 rue Carnot, à Suresnes.
Téléphone : 01.41.18.16.18 - 06 12 79 23 60

30) Commune de Vanves :

- Présidente : madame Marianna Caballero, juge ;
- Présidente suppléante : madame Julia Vanoni, vice-présidente ;
- Membre : monsieur Gérard Sutter, avocat ;
- Membre suppléante : Nathalie Dalidet, notaire ;
- Secrétaire : madame Zahoua Beniken.

La commission siègera en salle Antoine Duprat au centre administratif sis 33 rue Antoine Fratacci, à Vanves.

Téléphone : 01.41.33.92.80 – 06.09.74.75.67.

31) Commune de Villeneuve-la-Garenne :

- Président : monsieur David Raimondi, juge ;
- Président suppléant : monsieur Anthony Lerclercq-Frutos, juge ;
- Membre : madame Avica Leszczynski, avocate ;
- Membre suppléant : madame Françoise Bussière-Pierre ;
- Secrétaire : madame Rikia Lamine.

La commission siègera à l'Hôtel de Ville sis 28 avenue de Verdun, à Villeneuve-la-Garenne.

Téléphone : 01 40 85 57 62 / 57.07 - 06.81.52.33.35.

ARTICLE 3 :

Les commissions pourront s'adjoindre des délégués dans les conditions prévues à l'alinéa 2 de l'article L.85-1 du code électoral.

Les présidents, membres et délégués procèderont à tous contrôles et vérifications utiles. Ils auront accès à tout moment aux bureaux de vote et pourront exiger l'inscription de toutes observations au procès-verbal, soit avant la proclamation des résultats du scrutin, soit après.

Les maires et les présidents de bureau de vote seront tenus de fournir tous les renseignements et de communiquer tous les documents nécessaires à l'exercice de cette mission.

A l'issue de chaque tour de scrutin, la commission dressera, s'il y a lieu, un rapport qui sera adressé à la préfecture et joint au procès-verbal des opérations de vote.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera notifié aux maires des communes intéressées.

ARTICLE 5 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine.

Pour le préfet et par délégation,

Le Secrétaire général

Signé

Pascal GAUCI

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Secrétariat général
Secrétariat général aux affaires départementales

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>